



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL COLLÉGIAL DU ROMO PHOTO CLUB DU MARDI 4 NOVEMBRE 2025

Président de séance : Jérôme Bouet

Membres du Conseil Collégial présents : Jean Claude Lailliau, Philippe Chansac, Franck Lachaume, Stéphanie Burgun, Jean Luc Boileau, Marcel Covello, Patrick Chancelier.

Absent excusé : Aucun

Adhérent invité : Pas d'invité

Ordre du jour de la réunion :

- 1 Présentation du nombre d'adhérents et des comptes pour le mois d'octobre 2025.
- 2 Election pour les postes à pourvoir au sein du Conseil Collégial.
- 3 Point sur les différentes commissions.
 - 3.1 Refonte des commissions.
 - 3.2 Intégration de Pascal Franquelin au sein de la commission internet.
 - 3.3 Nouvelles tarifications des impressions et achat de nouveaux produits.
 - 3.4 Révision de l'imprimante Espon.
 - 3.5 La commission formation.
 - 3.6 Divers sujets des commissions.
- 4 Retour sur l'exposition du club et l'Assemblée Générale Ordinaire.
 - 4.1 L'exposition du club 2025.
 - 4.2 L'Assemblée Générale Ordinaire 2025.
- 5 Proposition d'exposition par monsieur le Maire de Châtres sur Cher.
- 6 Préparation du Printemps de la Photo et des Arts 2026.
- 7 Soirée de fin d'année du Romo Photo Club.

1. Présentation du nombre d'adhérents et des comptes pour la période d'octobre 2025.

Le 31 octobre 2025, les mouvements des comptes sont les suivants :

Les recettes : 2324.50 €

Les dépenses : 1016.77 €

Solde du compte courant : 2883.95 €

Caisse espèces : 45.31 €

Le livret association présente un solde positif de : 4820.46 €

Le compte titres présente un solde positif de : 20 €

L'actif du Romo Photo Club au 31 août 2025 est de : **7769.72 €**

L'achat du terminal Sumup a permis d'encaisser de nombreux paiements pour un montant de 980 euros, pour 16 euros de frais de gestion. Un cahier de suivi des encaissements avec ce moyen de paiement est mis en place.

Le 24 octobre 2025, le club compte 41 adhérents, dont 30 sont à jour de leur cotisation et 11 restent en attente de reconduction d'adhésion.

2. Election pour les postes à pourvoir au sein du Conseil Collégial.

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue le 24 octobre et la réélection de Jean Claude Lailliau, le Conseil Collégial soumet au vote les différents postes à occuper pour cette saison 2025/2026.

Mandataire, Jean Claude Lailliau reconduit à l'unanimité.

Trésorier, Patrick Chancelier, reconduit à l'unanimité.

Secrétaire, Franck Lachaume, reconduit à l'unanimité.

Mandataire adjoint, Franck Lachaume, reconduit à l'unanimité.

3. Point sur les différentes commissions

3.1 Refonte des commissions

Il a été proposé de regrouper certaines commissions qui sont liées entre elles.

Cette refonte concerne principalement les commissions impression et passe partout qui travaillent fréquemment en concertation, et les commissions studio portrait et nature morte.

Ce regroupement va alléger l'organigramme ainsi que la compréhension des adhérents, Ces modifications ne changent pas les responsabilités de chacun au sein des commissions concernées.

Cette proposition est validée à l'unanimité par le Conseil Collégial.

3.2 Intégration de Pascal Franquelin au sein de la commission internet.

Pascal Franquelin qui maîtrise le logiciel WordPress s'est proposé pour intégrer la commission internet. En accord avec l'administratrice du site Natacha Bro ainsi que les membres de cette commission et le Conseil Collégial, il a été décidé d'accepter cette proposition, ainsi Pascal pourra remplacer Mickaël Parnière qui n'a pas reconduit son adhésion en 2025. Il sera par conséquent administrateur avec Natacha.

3.3 Nouvelle tarification des impressions et achat de nouveaux produits

Suite à l'achat de nouveau papier de type Echting Rag La commission impression propose de faire évoluer sa grille tarifaire pour les impressions et passes partout. Les nouveaux prix seront les suivants.

Pour les impressions :

Format A4 sur papier Canson lustré ou Espon : 3.50 euros

Format A3 sur papier Canson lustré ou Epson : 8 euros et sur Echting Rag 9 euros.

Format A3+ sur papier Canson lustré ou Epson : 9 euros

Format A2 sur papier Canson lustré ou Epson : 15.50 euros et sur Echting Rag 17 euros

Concernant les passes partout :

Format 13/18 et 11/15 : 2.50 euros

Format A4 : 2.50 euros

Format A3 : 7.50 euros

Format A3+ : 10 et 13 euros

Format A2 : 13 euros.

Il sera également proposé aux adhérents de pouvoir acquérir de la mousse de 2 millimètres sur 1 mètre pour emballer les cadres au tarif de 1 euro le mètre, ainsi que des pochettes Crystal pour protéger les photos au prix de 1 euro pour les formats A3 et, 1.50 euros pour les formats A2. Un devis de 57.60 euros pour l'achat de ces matériels est présenté et validé.

Cette nouvelle grille tarifaire va être affichée au club prochainement.

3.4 Révision de l'imprimante Espon.

L'imprimante Espon utilisée pour les impressions photos nécessite une révision. Elle sera déposée prochainement chez un réparateur agréé à Bourges par Catherine Chansac.

3.5 La commission formation

Différentes explications seront données aux adhérents lors des séances de projection sur certains sujets qui reviennent fréquemment comme redresser une photo, la recadrer, déboucher les ombres, sur la balance des blancs...

Suite aux démonstrations, des ateliers pourront être proposés à la demande des adhérents sur ces différents sujets.

3.6 Divers sujets des commissions

La commission impression informe que Didier Besson a un cadre en prêt à restituer et que deux impressions restent à payer suite à l'exposition du club.

La commission studio portrait propose une nouvelle autorisation de prise de vue d'un modèle. Ce document est validé à l'unanimité, mais doit faire l'objet d'une petite modification concernant la phrase « les photos destinées à la publication à titre onéreux » qui va être supprimée. Ce document a pour objet de protéger le modèle ainsi que le club.

La commission photo va se réunir en décembre pour commencer la sélection des photos qui seront exposées au Printemps de la photo 2026. Un mail va être adressé aux adhérents pour l'envoi des photos.

La commission logistique va définir une date pour ranger et réorganiser le local où sont stockés les cadres.

Cette commission propose d'acheter des plexi glass pour remplacer les vitres cassées des cadres, le coût est de 294.62 euros, cet achat est validé par le Conseil Collégial.

Une demande de prêt de 4 grilles est émise par l'atelier numérique qui va exposer au Lions Club. Ce prêt est validé par le Conseil Collégial.

4. Retour sur l'exposition du club et sur l'Assemblée Générale Ordinaire

4.1 L'exposition du club

Suite à un tour de table, l'exposition du club 2025 s'est bien déroulée avec un nombre de visiteurs en augmentation, 400 personnes environs et 350 votants pour le concours. Merci aux adhérents ayant contribué à cette réussite.

4.2 L'Assemblée Générale Ordinaire 2025

L'assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 24 octobre 2025 avec la présence de monsieur le Maire de Romorantin, 25 adhérents, et 5 procurations s'est déroulée sans problème. La présentation synthétique diffusée semble avoir été appréciée.

5. Proposition d'exposition par monsieur le Maire de Châtres sur Cher.

Monsieur le Maire de Châtres sur Cher propose au Romo Photo Club d'exposer dans une salle de sa commune. Ce contact a eu lieu lors de l'exposition du club.

Il s'agit d'une salle de classe réhabilitée en salle d'exposition, avec tout le matériel utile, grilles, crochets...

Le Conseil Collégial n'écartera pas cette possibilité, mais un cahier des charges doit être mis en place en concertation avec cette municipalité, surface de la salle, nombre de photo à prévoir, matériel à disposition, durée de l'exposition, une permanence est-elle nécessaire...

Un mail va être adressé par le secrétaire à Monsieur le Maire de Châtres sur Cher pour convenir d'un rendez-vous, afin d'éclaircir tous les points mentionnés ci-dessus.

6. Préparation du Printemps de la Photo et des Arts 2026.

Comme les années précédentes, le Romo Photo Club a demandé un stand de 24 mètres pour le Printemps de la Photo et des Arts 2026, soit une possibilité d'exposer 24 photos formats A2.

La commission photo va débiter la sélection des photos des adhérents envoyées par les adhérents à partir de mi-décembre 2025.

Un mail va être adressé aux adhérents pour envoyer 5 photos maximum de leur choix avant le 15 décembre 2025. Les clichés devront pouvoir supporter une impression A2 et travaillés avant l'envoi, recadrage, horizons etc...

7. Soirée de fin d'année du Romo Photo Club

La soirée de fin d'année du Romo Photo Club est prévue le vendredi 12 décembre 2025. Comme tous les ans, il sera demandé aux adhérents de prévoir des encas sucrés salés. Un mail va être adressé prochainement aux adhérents.

La réunion se termine à 20h45.

La prochaine réunion se tiendra :

Le mardi 2 décembre 2025 sous la présidence de Franck Lachaume.

L'invitée à cette réunion reste à définir.